

Affaire n° 06-20250626

**« Aménagement d'une voie verte aux abords du CD3
rue Charles Baudelaire, tronçon chemin du Dassy / rue
Fréjaville »**
Approbation du plan de financement de l'opération
*(DGA Grands Travaux / Direction Développement Durable
– Olivier Voillequin)*

**Soumise au Conseil municipal
Séance du jeudi 26 juin 2025**

La commune du Tampon prévoit d'aménager une voie verte dans la prolongation du tronçon existant le long du CD3 rue Charles Baudelaire, entre le chemin du Dassy et la rue Albert Fréjaville.

Cet aménagement d'un linéaire de 3658 ml en mode de déplacement doux dit « voie verte » comprendra une piste mixte cyclable et piétons d'une largeur de 3.00 m avec une banquette paysagère sur 0.70 m.

L'objectif est d'améliorer le confort des usagers et de sécuriser l'ensemble des déplacements, en particulier ceux des piétons et des cyclistes.

Ces aménagements permettront de favoriser le report modal de la voiture vers les modes doux, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre liées à l'usage de la voiture thermique.

Le concept comprend également la création d'une zone de rencontre au niveau des ronds-points existants avec mise en place de mobiliers urbains, une signalisation nécessaire au bon usage, des attaches vélos, barrières de protection, plots, panneaux de signalisation, balisage à l'aide de spots solaires sur les carrefours et giratoires.

Le montant de l'opération « Aménagement de cette voie verte le long du CD3 entre le Chemin du Dassy et la rue Fréjaville » est estimé en phase projet 4 106 506,00 € HT et se décline comme suit :

* le montant des études : **167 240,00 € HT**

* le montant des travaux sont estimés à **3 939 266,00 € HT** comprenant les deux lots :

- le montant des marchés du 1er lot (VRD) est estimé à 3 509 266,00 € HT

- le montant des marchés du 2ème lot (mobilier urbain) s'élève à 430 000,00 € HT.

L'opération peut émerger au Programme FEDER-FSE+ 2021-2027 : la Région a lancé dans son exercice 2024, l'appel à manifestation d'intérêt "Infrastructures cyclistes, développement des modes doux" permettant le financement de cet aménagement à hauteur de 85%.

La réponse à cet AMI favorise l'atténuation des effets du changement climatique.

La commune a décidé de solliciter l'aide de financement de cette opération.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt "Infrastructures cyclistes, développement des modes doux" au titre du Programme FEDER-FSE+ 2021-2027 aux fins de financer la réalisation de cette voie verte de haute altitude intégrant un cheminement mode doux et de valider le dépôt de dossier de candidature correspondant,

- d'approuver le plan de financement de l'opération "**Aménagement d'une voie verte aux abords du CD3 tronçon Chemin du Dassy /rue Fréjaville**" qui se décompose comme suit :

DESIGNATION DES DEPENSES	MONTANT HT	FEDER HT 85%	Commune HT 15%
ETUDES	167 240,00 €	142 154,00 €	25 086,00 €
TRAVAUX	3 939 266,00 €	3 348 376,10 €	590 889,90 €
TOTAL	4 106 506,00 €	3 490 530,10 €	615 975,90 €
TOTAL	100%	4 106 506,00 €	

- de valider la participation financière globale de la commune à hauteur de 615 975,90 € HT, en tant que maître d'ouvrage de l'opération en prenant en charge le différentiel entre la subvention réellement perçue et le coût total de cet aménagement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Maire,